
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

09 JUILLET > 26 JUILLET 2024

SOMMAIRE DU 26/07/2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



vendredi 12 juillet
2024

Marché Moselle Madon : une nouveauté, des pâtes artisanales (91 mots)

Le marché de la communauté de communes Moselle Madon s'est déroulé au parc du Chaubourot. L'occasion, pour les producteurs fermiers et artisans...

Page 6



samedi 13 juillet
2024

Petites Villes de demain : des actions concrètes en matière de commerce (447 mots)

« Se lancer à la reconquête des petits commerces, c'est un pari. Nous le faisons avec ambition mais aussi avec humilité », prévient Filipe Pinho,...

Page 7



mardi 16 juillet
2024

Le relais petite enfance emmène les petits aux étangs (230 mots)

Pour fêter l'été, le Relais Petite Enfance (RPE) de Moselle et Madon a invité les assistants maternels du territoire et les enfants qu'ils...

Page 8



jeudi 18 juillet 2024

Un investissement de 5,5 millions d'€ pour lancer Hydro Moselle et Madon (315 mots)

La salle Gilbert Gargam de Messein a accueilli le conseil communautaire de la Communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) où divers projets...

Page 9



samedi 20 juillet
2024

L'atelier théâtre de la résidence Aristide-Briand joue à la Filoche (267 mots)

La troupe de l'atelier théâtre de la résidence Aristide-Briand (Agafab) est essentiellement composée de résidents. Tout au long de l'année, ils ont...

Page 10



mardi 23 juillet
2024

Soirée détente, jeux et cinéma en plein air à la mine (377 mots)

Installés ponctuellement vendredi au Val de fer, les jeux géants en bois de la Filoche ont passionné le public. Enfant, adulte, chacun teste son...

Page 11



vendredi 26 juillet
2024

Qui veut se former à la sécurité et au sauvetage aquatique ? (349 mots)

Le brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) est un diplôme recherché offrant des débouchés dans le domaine aquatique. Il confère...

Page 12

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 9 juillet 2024

Le conseil municipal d'une question à l'autre

(236 mots)

Lors de la séance de juin, les élus ont validé quinze délibérations. ► Crématorium - Déclaration de projet. Le conseil municipal approuve le...

Page 14



mardi 9 juillet 2024

Conseil municipal : la convention avec les Francas fait débat

(401 mots)

Le maire et le premier adjoint expliquent la nécessité de faire appel à l'association Les Francas, qui gère déjà les vacances scolaires et les...

Page 15



samedi 13 juillet
2024

Des indemnités validées au conseil

(170 mots)

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé deux délibérations. ► Indemnités pour travaux supplémentaires. Les agents du service...

Page 16



lundi 15 juillet 2024

Une alléchante saison culturelle annoncée au centre Jean-l'Hôte

(390 mots)

Présentée en mairie par Jean-Luc Mauffrey, directeur du centre Jean-l'Hôte et directeur culturel de la Ville, elle suit la logique des saisons...

Page 17



mardi 16 juillet
2024

Des aides pour les clubs sportifs

(292 mots)

Le conseil municipal s'est déroulé à la salle d'honneur de la mairie. Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité. ► Les subventions...

Page 18



jeudi 18 juillet 2024

Le maire fait le point sur le projet d'aménagement de la Grand-rue

(387 mots)

Pour un devis de 16 000 €, le test concernant le projet d'aménagement de la Grand-Rue comprend la mise en place d'un feu tricolore provisoire à...

Page 19



samedi 20 juillet
2024

Le nouveau city-stade fait le bonheur des enfants et adolescents

(431 mots)

La réalisation de ce terrain s'inscrit dans le programme « 5 000 terrains de sport », lancé par le gouvernement. La commune a donc saisi...

Page 20

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



mardi 9 juillet 2024

France élévateur, 40 ans et deux nouvelles lignes
de production (321 mots)

Page 22

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Marché Moselle Madon : une nouveauté, des pâtes artisanales

Le marché de la communauté de communes Moselle Madon s'est déroulé au parc du Chaubourot. L'occasion, pour les producteurs fermiers et artisans locaux, de proposer leurs produits en vente directe : fruits, légumes, miel, viande, bière, fromages, vins, produits laitiers artisanat etc. A noter, une nouveauté à Flavigny, la fabrication de pâtes artisanales à base de farine lorraine et d'œufs de producteurs locaux « les pâtes de Gigi ». Un pa-

nier garni était offert par l'ensemble des participants. ■



Gigi et ses pâtes.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS - PONT-SAINT-VINCENT

Petites Villes de demain : des actions concrètes en matière de commerce

Aider les créateurs d'entreprise en leur proposant des locaux commerciaux disponibles : c'est toute l'ambition des actions en cours, dans le cadre du dispositif « Petites ville de demain ». L'objectif est d'éviter qu'un commerce change d'usage et soit transformé en logement.

« Se lancer à la reconquête des petits commerces, c'est un pari. Nous le faisons avec ambition mais aussi avec humilité », prévient Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle Madon (CCMM), lors d'un point presse. « Notre but, c'est d'améliorer la vie des habitants par cette démarche. Mais ce n'est pas simple, car on peut créer beaucoup d'espoirs et aussi beaucoup de déceptions. Un commerce, c'est un équilibre fragile. »

Concrètement, en lien avec le pays Terres de Lorraine, il s'agit d'aider les créateurs d'entreprise en leur proposant des locaux commerciaux disponibles. Pour cela, une « managère de commerce », Adina Smaranda, a été embauchée par la communauté de communes en mars 2024. Elle a rencontré tous les commerçants locaux, a identifié les cellules commerciales vacantes et met en relation collectivités et commerçants, ceux qui partent et ceux qui veulent s'installer.

Rachat de locaux vacants pour les louer

La CCMM, en étroite collaboration avec les communes, a déjà racheté l'Excelsior à Pont-Saint-Vincent et l'ancienne auto-école du Centre à Neuves-Maisons, fortement dégradés. Elle a l'intention de les réhabiliter, de les mettre en location sous bail commercial ou de les revendre en tant que commerces. Les communes participent financièrement aux travaux d'aménagement.

Une zone commerciale protégée a été définie

L'objectif est d'éviter qu'un commerce change d'usage. Car une transformation en logement est irréversible. Dans ce but, une zone commerciale protégée a été définie. Elle s'étend à Neuves-Maisons depuis le magasin Guidon jusqu'à l'ancienne gare et du haut de la rue Jean-Jaurès aux cafés Grillon. À Pont-Saint-Vincent, elle concerne les arcades et le haricot, bien qu'il existe d'autres surfaces commerciales face à la mairie.

Une dynamique s'engage, d'autres actions sont prévues dont nous nous ferons l'écho dans nos colonnes.

Petites Villes de demain : petit rappel

Le projet Petites Villes de Demain, lancé localement en 2021, a pour objectif, en partenariat avec la communauté de communes, de redonner une dynamique aux bourgs centres que sont Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent. Dans ce cadre, une vaste étude a été menée durant l'année 2023 pour définir une stratégie de revitalisation de ces communes. 2024 est l'année de la mise en place d'actions concrètes. Et en particulier, celles qui concernent la revitalisation commerciale. ■



Acteurs principaux du projet, Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, Filipe Pinho, président de la CCMM, Yannick Hellak, maire de Pont-Saint-Vincent et Cécile Kormann, cheffe du projet Petites Villes de demain.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le relais petite enfance emmène les petits aux étangs

Pour fêter l'été, le Relais Petite Enfance (RPE) de Moselle et Madon a invité les assistants maternels du territoire et les enfants qu'ils accueillent à une sortie nature. Tout le monde s'est retrouvé au bord des étangs de Chaligny avec Ophélie, animatrice nature de l'Atelier Vert. Cette association a la volonté de « sensibiliser le plus grand nombre aux questions environnementales et de proposer des actions concrètes pour tous les publics ».

Pour commencer, petite promenade d'introduction. Les enfants ramassent des trésors à leur guise et à leur rythme :

feuilles, cailloux, bois, pomme de pin, brindilles et autres fleurs. Puis Ophélie leur propose des contenants, des ustensiles, de la terre et de l'eau pour jouer. Et tout naturellement, les petits se lancent dans la fabrication de soupe de fleurs et de gâteaux de boue. Démouler n'est pas chose facile, mais c'est un moment qu'ils apprécient particulièrement, encouragés par le chant des grenouilles et des hirondelles.

« Le contact avec la nature stimule la créativité, libère les tensions et développe les habiletés sociales », rappellent les professionnelles du RPE. Il est

donc essentiel de promouvoir cette « culture de la nature » auprès des jeunes enfants.

Une prochaine sortie dans la forêt de Viterne est prévue pour septembre avec les assistants maternels du territoire et l'Atelier Vert. ■



Une soupe succulente se prépare.
Quel fumet !





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

Un investissement de 5,5 millions d'€ pour lancer Hydro Moselle et Madon

La salle Gilbert Gargam de Messein a accueilli le conseil communautaire de la Communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) où divers projets d'importance ont été abordés.

En ouverture, une charte déterminant le rôle de la CCMM, des communes et des opérateurs privés dans le développement des énergies renouvelables a été approuvée. Elle vise à clarifier la méthode de partage de la valeur créée par les opérations d'énergie renouvelable en Moselle et Madon.

La CCMM, en partenariat avec la SAS Ercisol, a validé les derniers préparatifs pour la création de la société Hydro Moselle et Madon. Cette entité sera responsable de la construction et de l'exploitation de centrales hydroélectriques à Flavigny-sur-Moselle et Messein. Un inves-

tissement total de 5,5 millions d'euros est prévu, avec une structure capitalistique innovante impliquant une participation citoyenne potentielle.

Un soutien aux travaux des petites entreprises

La stratégie de redynamisation commerciale se concrétise avec la mise en place du Programme d'amélioration de la qualité commerciale du territoire (PAQCT). Ce dispositif d'aide aux investissements ciblera les entreprises de moins de 11 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à un million d'euros. La CCMM financera 30 % des travaux d'aménagement et d'acquisition de matériels professionnels, avec des majorations possibles sous certaines conditions.

Des ajustements aux périmètres du permis de louer ont

été adoptés pour plusieurs communes, visant à améliorer la lutte contre le mal-logement. Les modifications entreront en vigueur après une communication adaptée aux parties prenantes.

Divers autres points ont été abordés, notamment l'avenant à la convention foncière avec l'EPFGE pour la cité scolaire, culturelle et inclusive.

Une modification simplifiée du PLU de Chavigny a été approuvée, permettant des ajustements mineurs sans changer les orientations du PADD.

Le fond d'initiatives culturelles a alloué des subventions pour divers projets, dont une exposition photo à Viterne et un concert d'inauguration d'orgue à Chaligny. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

L'atelier théâtre de la résidence Aristide-Briand joue à la Filoche

La troupe de l'atelier théâtre de la résidence Aristide-Briand (Agafab) est essentiellement composée de résidents. Tout au long de l'année, ils ont écrit, répété et mis en scène une pièce de leur cru, sous la direction de Cécile, comédienne professionnelle.

Pour parachever ce travail, ils ont joué leur pièce en soirée à la Filoche. Après une séance humoristique d'échauffement : « Position neutre, on respiiiiire ! », ils présentent des mimes, créent leur propre personnage en exagérant leur démarche. En final, masqués de blanc, ils effectuent une marche étrange, silencieuse, bourrée d'émotion. Le public

est pris aux tripes. L'émotion est d'autant plus forte que ces comédiens amateurs sont tous de grands blessés de la vie, la résidence accueillant des personnes en difficulté.

À la fin de leur spectacle, ils témoignent. Arriver à jouer devant leurs collègues d'abord, devant un public ensuite, a représenté une énorme difficulté. Il fallait arriver à faire confiance, oser se montrer. Ôter enfin son masque de Covid après 6 mois pour l'un d'eux, bien après le fin du confinement.

Avec 2 heures de répétitions tous les 15 jours, du texte à apprendre, l'assiduité demandée,

jouer à l'atelier peut être une gageure. Mais à la question d'Alexandre Ducret, directeur de l'Agafab : « Si c'était à refaire, vous le referiez ? », la réponse est un « oui ! » unanime et immédiat. Et Cécile confirme : « On a passé des moments extraordinaires. » ■



Quand on ne voit pas le visage, c'est au corps d'exprimer les émotions. Et les comédiens amateurs de l'atelier théâtre de l'Agafab sont plutôt forts à ce jeu-là.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Soirée détente, jeux et cinéma en plein air à la mine

La Filoche et l'Association pour la protection du patrimoine et de la culture des industries (APCI) ont proposé une animation tout public au Val de fer, ce vendredi. D'autres animations sont prévues, à commencer par une marche nocturne ce mardi à 20 h.

Installés ponctuellement vendredi au Val de fer, les jeux géants en bois de la Filoche ont passionné le public. Enfant, adulte, chacun teste son adresse, son sens de la stratégie, son habileté. C'est la soirée détente, organisée par la médiathèque en partenariat avec l'APCI. On continue à fêter le 150e anniversaire de l'ouverture de la mine et de l'usine.

À la nuit tombée, une centaine de spectateurs prend place face au grand écran dressé sur le carreau de la mine. Juliette Marchal, de la Filoche, précise que la projection du film qui va suivre fait partie des animations estivales en extérieur proposées par la médiathèque. Puis Jean-Paul Vinchelin, président de l'APCI, rappelle qu'en juillet 1874 démarrait le premier haut-fourneau de l'usine sidérurgique locale.

La conversion d'une mine en parc d'attractions

La projection commence. « Mine de rien » raconte la reconversion solidaire de mineurs de charbon. Leur puits, le 11-19, a fermé et il est maintenant question de le démanteler. Après bien des difficultés, armés de courage, de persévérance et d'imagination, ils y ouvriront un parc d'attractions. Ce film a eu le prix du public au festival international de l'Alpe d'Huez 2020.

La pleine lune, ronde et grosse dans le ciel dégagé, l'odeur de l'herbe fraîchement tondue, les chants d'oiseaux nocturnes qui s'élèvent par intermittence donnent vie au décor. Tous les avis sont unanimes : « C'était trop bien. » Et plus encore pour Paul, 8 ans, venu de Chavigny avec son papa par le chemin du coucou : « J'ai vu ma

première étoile filante, là, juste avant que ça commence ! »

► 23 juillet et 23 août : marche nocturne du chemin des traces, sur les pas des mineurs. Rendez-vous à 20 h à la mine. Réservation au 06 95 48 17 64 ou minedeneuvesmaisons@gmail.com

► 21 septembre : inauguration du parc sidérurgique.

► 22 septembre : fête du fer sur le site de la mine. ■



Les jeux en bois de la ludothèque de la Filoche ont passionné les joueurs de tous les âges.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Qui veut se former à la sécurité et au sauvetage aquatique ?

La piscine communautaire Aqua'mm organisera prochainement une formation au brevet national de sécurité et sauvetage aquatique. Les inscriptions sont ouvertes.

Le brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) est un diplôme recherché offrant des débouchés dans le domaine aquatique. Il confère les compétences pour surveiller et intervenir en zone de baignade autorisée : piscine, plage, rivière etc.

Sur le territoire de Neuves-Maisons et ses alentours, trois partenaires s'associent pour proposer localement une formation : l'Aqua'mm, la piscine communautaire de Moselle et Madon où se dérouleront les entraînements, la Société nautique de Moselle et Madon (SN2M) qui dirigera les entraînements et enfin la Croix Blanche. Titulaire de l'agrément BNSSA indispensable à cette formation, elle aura en charge l'enseignement des gestes de premiers secours.

Débouchés locaux

À l'origine du projet, le besoin de l'Aqua'mm de constituer un vivier d'habitants du territoire, formés et compétents, suscep-

tibles d'être embauchés comme surveillants de baignade.

En organisant cette formation, les trois partenaires espèrent inciter jeunes et adultes à passer le diplôme, avec à la clé des débouchés locaux. Dès l'été 2025, leur diplôme en poche, ils pourront postuler pour un emploi à l'Aqua'mm en contrat étudiant ou en contrat de longue durée.

La formation du BNSSA en pratique

- Avoir 17 ans au plus tard le jour de l'examen, en avril 2025.
- Savoir nager 400 m en crawl et 15 m en apnée (nage libre).
- Prise de contact obligatoire par courriel à bnsa@croixblanche54.fr ou par téléphone au 03 72 47 21 71.
- Fournir un certificat médical à l'inscription.

Déroulement : Tests d'entrée à l'Aqua'mm, 30 rue de l'abbé

Muths à Neuves-Maisons, les après-midi des 7 et 14 septembre 2024. Puis entraînements aquatiques chaque semaine au même endroit le samedi matin de 10 h à 11 h 30.

Formation initiale PSE1 deuxième semaine des vacances de Noël. Examen final pendant les vacances de Pâques 2025. ■



Selon Sylvain Munoz, directeur de l'Aqua'mm, et Lucas Bernel, président des secouristes de la Croix Blanche, l'obtention du BNSSA offre de nombreux débouchés.

Les inscriptions sont lancées, elles seront ouvertes jusqu'au 31 août. Renseignements pratiques ci-contre.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Le conseil municipal d'une question à l'autre

Lors de la séance de juin, les élus ont validé quinze délibérations.

► **Crématorium - Déclaration de projet.** Le conseil municipal approuve le caractère d'intérêt général du projet de crématorium de la commune.

► **Recensement « Enquête Familles ».** Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention à établir entre l'Insee et la commune.

► **Remboursement dégâts clôture, chemin du Coucou.** Le conseil municipal valide le remboursement des dégâts de

la clôture pour un montant de 91,81 € à la chute d'un arbre.

► **La Presle - plan de division et déclassement.** Le conseil municipal décide de déclasser les parcelles cadastrées AB-1352 et AB-1351, de les inclure dans le domaine privé de la commune et de les céder à MM. Martraire et Python.

► **Brabois Forestière phase 2.** Le conseil municipal valide la dénomination des rues comme suit : rue Fontaine-Charlemagne et allée du Bois-de-Fraise

► **Groupeement de commandes » pour les travaux**

de voirie. Le conseil municipal décide de recourir à cette prestation pour un coût de 132 €.

► **Végétalisation dans la cour des écoles.** Un emprunt de 200 000 € est contracté auprès de la Banque postale.

► **Plan local d'urbanisme intercommunal de Moselle et Madon.** Un avis favorable est émis.

► **Alignement rue du Tram.** Il est décidé d'acquérir les parcelles cadastrées AC-903 et AC-905 au prix de 3 € le m². ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Conseil municipal : la convention avec les Francas fait débat

À l'orée des vacances, le récent conseil municipal a suscité des débats qui sont restés courtois.

Le maire et le premier adjoint expliquent la nécessité de faire appel à l'association Les Francas, qui gère déjà les vacances scolaires et les mercredis récréatifs, pour s'occuper de tout le périscolaire de la commune, « afin d'être dans les clous au niveau de la loi ».

En effet, la présence d'une directrice dès le matin et jusqu'au soir est obligatoire, ainsi qu'un nombre minimum d'animateurs. Ce que la commune ne peut assurer, en raison des absences impossibles à remplacer et, concernant la directrice, en raison d'une amplitude journalière requise qui serait incompatible avec ses possibilités. « Il faudrait embaucher 3 fois 10 heures par semaine, et une deuxième directrice. Cela représente un surcoût de l'ordre de 25 000 €. La commune n'en a pas les moyens. »

Le débat porte aussi sur la qualité de l'animation des Francas. Si les valeurs mises en avant par cette association ne sont pas contestées, c'est l'absence de suivi par les pa-

rents qui pose problème à Chaligny.

Le conseil décide donc de mettre en place un comité de suivi de l'animation périscolaire comprenant parents, enseignants, animateurs et municipalité. Ce point est ajouté à la délibération.

Les élus votent à la majorité avec trois votes contre et deux abstentions des élus de l'opposition, la délibération. Les Francas prendront donc en charge tout le périscolaire communal.

► **Elections.** Parmi les différents points votés, l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections aux personnels de catégorie A, qui assurent, lors des jours de vote, la gestion des scrutins. Il fait l'unanimité.

► **PLUi.** Le conseil municipal est sollicité, comme les autres communes de la communauté de communes, pour donner son avis sur le projet de PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et sur sa gouvernance par la communauté de communes. Le projet avait été débattu lon-

guement par les élus communautaires.

Concernant Chaligny, deux zones seraient ouvertes à l'urbanisation, Fond de Chenêt et Chemenez. Avis favorable unanime.

En fin d'année, aura lieu l'enquête publique sur le PLUi puis une réunion d'information en janvier 2025.

► **Acquisition d'un terrain.** Unanimité, enfin, sur l'acquisition pour 2 000 € par la commune, d'un terrain de 435 m², perpendiculaire aux terrains déjà acquis pour la construction de la future école. ■



Les Francas assurent déjà depuis plusieurs années l'animation des mercredis récréatifs et des vacances scolaires.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

Des indemnités validées au conseil

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé deux délibérations.

► Indemnités pour travaux supplémentaires. Les agents du service administratif peuvent en bénéficier pour les élections législatives des 30 juin et du 7 juillet 2024. Le conseil accepte à l'unanimité d'attribuer ces indemnités comme suit, en fonction de la présence de chacun : environ 101 € à Samira Khallaf, envi-

ron 307 € à François Comoli et environ 399 € à Nicolas Lima

► Mandat spécial aux conseillers municipaux dans le cadre du chantier jeunes 2024. Le conseil municipal donne mandat à Daniel Lescroart et Jean-Louis Sebrier, conseillers municipaux, ainsi qu'à Marylin Brusseaux et Françoise Liénard, conseillères municipales, pour leur déplacement dans la région lyonnaise du 25 au

27 juillet 2024 et leur accompagnement des ados.

Les frais inhérents à cette mission seront remboursés sur la base d'un état de frais qui précisera notamment l'itinéraire, les dates de départ et de retour et le moyen de transport utilisé et sur la base d'éventuelles factures acquittées (exception faite des frais kilométriques). ■





SORTIR—NEUVES-MAISONS

Une alléchante saison culturelle annoncée au centre Jean-l'Hôte

Elle s'annonce variée et de qualité : la saison culturelle 2024-2025 va combler les attentes des spectateurs. Avec en tête d'affiche, Souchon et ses fils le 28 février, et le retour des compagnies plébiscitées par le public l'an passé.

Présentée en mairie par Jean-Luc Mauffrey, directeur du centre Jean-l'Hôte et directeur culturel de la Ville, elle suit la logique des saisons antérieures avec « une programmation assez large où tous les genres sont représentés, y compris les spectacles jeune public ».

Un spectacle familial en ouverture

La saison s'ouvrira comme chaque année en septembre par un spectacle familial et gratuit. Puis, des nouveautés alterneront avec les spectacles de compagnies déjà venues et plébiscitées par le public. Entre théâtre, marionnettes, humour, cirque, danse, musique, magie ou encore chanson, chacun y trouvera son compte.

En tête d'affiche, Souchon et ses fils le 28 février. « Les Virtuoses », qui avaient fait salle comble, reviennent avec un spectacle de théâtre musical. Impossible de ne pas être tou-

ché par Bakéké le clown, drôle, tendre et moqueur. Et tant d'autres !

Côté humour, c'est l'adjoint à la culture Jean-Paul Louis et le délégué, Laurent Grenier, qui ont choisi.

Sophia Aram, Molière de l'humour 2024

« Des sketches où on rit toutes les minutes ! », annoncent-ils. Telle Sophia Aram, Molière de l'humour 2024, les Jumeaux, « qui tirent des larmes de joie au public » ou Sellig à l'humour populaire et bienveillant.

La formule Jean-l'Hôte, c'est une marque de fabrique qui marche. « Avec cette diversité et les possibilités d'abonnements, on arrive à accrocher des gens qui sont devenus des habitués. Ils viennent parfois de loin, comme ces Meusiens qui arrivent en bus ! » sourit Jean-Luc Mauffrey.

Construire un tel programme est un travail de fond, mais il relève aussi de la magie au niveau budgétaire. « On continue le chemin tracé depuis des décennies, mais avec plus de difficultés, » souligne le maire, Pascal Schneider. « Il faut équilibrer les comptes à chaque spectacle » ajoute Jean-Paul Louis. Mais la municipalité a, tant pour les Néodomiens que pour les autres, une volonté culturelle. Qui découle d'une volonté politique. ■



Les membres de l'équipe du centre culturel Jean-l'Hôte, Apolline Bello, Clarisse Dominger (à gauche) et Jean-Luc Mauffrey, à droite, ont présenté la nouvelle saison 2024-2025 aux côtés de Jean-Paul Louis et Laurent Grenier, adjoints et du maire Pascal Schneider (2e à droite).





Des aides pour les clubs sportifs

Le conseil municipal s'est déroulé à la salle d'honneur de la mairie. Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

► Les **subventions sportives** de haut niveau et les aides aux déplacements pour l'athlétisme, le tir, le judo, le football, le tennis de table, le triathlon, le karaté, le cyclisme et le club de plongée « Les pataploufs » qui dispose d'une équipe de hockey sous-marine. Un total de 24 450 euros leur sera versé.

► L' **actualisation des postes non titulaires**, obligation faite au conseil de valider les suppressions, prolongations et créations d'emplois pour des missions de courte durée ou dont la pérennité des services n'est pas garantie.

► Signature d'une **convention avec le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle** en cas de recours aux services intérim et médiation de celui-ci.

► La **mise à disposition de la nacelle** fait également état d'une convention, son prêt et utilisation se faisant avec du personnel qualifié.

► L' **association de l'Orchestre Symphonique Universitaire de Lorraine** (OSUL) mènera des actions culturelles et la mairie mettra à disposition des locaux et moyens techniques pour faciliter certaines répétitions et la production de concerts.

► Les **tarifs relatifs à la jeunesse et la cantine scolaires** ne bougeront pas à la rentrée.

► Le 26 juillet, la **caravane des Jeux olympiques** se posera place Poirson avec de nombreuses activités, la cérémonie d'ouverture sera retransmise sur grand écran.

Informations diverses

- Les tarifs relatifs à la jeunesse et la cantine scolaires ne bougeront pas à la rentrée

- Le 26 juillet, la caravane des Jeux Olympiques se posera place Poirson avec de nombreuses activités, la cérémonie d'ouverture sera retransmise sur grand écran.

- Vacances obligent, le prochain conseil aura lieu le 13 septembre. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Le maire fait le point sur le projet d'aménagement de la Grand-rue

La question de l'aménagement de la Grand-rue préoccupe les habitants. Après le comptage de véhicules effectué fin 2022, les choses évoluent avec lenteur, cause de manifestations verbales d'agressivité. Le cabinet MP2i a été mandaté pour une étude mais le test prévu en juin a dû être reporté. Le maire explique la situation.

Pour un devis de 16 000 €, le test concernant le projet d'aménagement de la Grand-Rue comprend la mise en place d'un feu tricolore provisoire à l'intersection Pintier-Val Fleurion (5 000 € pour deux mois). Un dispositif jugé inenvisageable à lui seul Grand-Rue, de l'avis du capitaine Mary, commandant la brigade de gendarmerie de Neuves-Maisons : la situation serait selon lui encore plus accidentogène. Une écluse simple sera donc créée devant la mairie par rétrécissement de celle qui s'y trouve déjà et des panneaux indiqueront le sens de priorité.

Sur la route du Charbonnier, deux écluses doubles seront également posées et resteront sans doute définitivement.

But du test : vérifier si ces obstacles sont assez dissuasifs pour inciter les automobilistes provenant d'autres communes

à changer d'axe. Or à Maron, « itinéraire bis », des travaux sur les réseaux d'eau ont été entrepris jusqu'en septembre. Ils gênent eux aussi la circulation. « L'effet de notre test serait plus difficile à mesurer si on l'effectuait maintenant, » souligne le maire, André Bagard.

Un espace de circulation partagé en perspective

« Mais le projet n'est pas perdu de vue, assure-t-il. La mairie a des contacts fréquents avec MP2i. C'est long, moi aussi je voudrais que ce soit rapide. Mais dire qu'on ne fait rien, c'est faux ! » s'insurge-t-il. « Si le test est concluant, on passera à la phase définitive d'aménagement. »

Coût de la mise en place d'un feu tricolore : 40 000 €, et 4 000 € par écluse.

« J'ai également demandé au cabinet MP2i la création définitive d'un espace partagé dans la Grand-rue : circulation limitée à 20 km/h, priorité aux piétons, puis aux cyclistes, puis aux automobilistes. »

Enfin, la végétalisation de la rue aura elle aussi un impact sur la vitesse des véhicules : il est prouvé que les automobilistes ralentissent dans un cadre moins minéral. ■



Face à la mairie, le rétrécissement actuel fera place à une écluse avec un sens de priorité. En aval, au carrefour Pintier-Val Fleurion, un feu tricolore provisoire sera installé en test.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Le nouveau city-stade fait le bonheur des enfants et adolescents

Depuis le mois de juin, le city-stade fait le bonheur des petits et des jeunes.

La réalisation de ce terrain s'inscrit dans le programme « 5 000 terrains de sport », lancé par le gouvernement. La commune a donc saisi l'opportunité et déposé un dossier auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Le dossier a été retenu avec une subvention à hauteur de 56 %. Le coût de l'équipement est de 50 644 € HT et la subvention obtenue est de 28 274 €. Des conventions d'occupation ont été signées avec l'école maternelle de Maron, le Bélier Meulson et le Club de football de Chaligny.

Pour diverses structures locales

La structure a été installée en mars par l'entreprise Husson. L'inauguration a eu lieu en présence d'Audrey Bardot, vice-présidente du conseil départemental. Pour marquer l'évènement, un match s'est déroulé avec la participation des jeunes footballeuses de la section féminine de l'ASNL.

À partir de juin, les enfants de la cantine sont allés faire du

sport, après le repas, jusqu'aux vacances d'été. Le centre aéré utilise aussi l'espace.

Le rendez-vous de fin de journée

En général, en fin d'après-midi, les jeunes investissent les lieux en se donnant rendez-vous pour « taper un foot » ou « faire des paniers ». Que ce soit Thomas, Valentin, Axel ou Léon, tous reconnaissent la qualité de l'équipement. « Ça change de l'ancien », ironise Thomas. « On peut faire des parties en chaussettes », ajoute Hugo, un fan. Un regret pourtant pour Axel : pas de filets latéraux pour empêcher les balles de sortir, ni de point d'eau proche. Et même si l'endroit devient un lieu de rendez-vous, pas un papier ne traîne, preuve que le lieu est respecté.

Le centre aéré bat son plein

Romain Guyot, directeur du centre aéré, explique qu'il gère chaque jour, de 7 h 30 à 18 h, avec ses sept animateurs et deux stagiaires, environ 50 en-

fants de 3 ans à 11 ans. Cette année, le thème est

« les Jeux olympiques ». Belle aubaine ce city-stade pour entraîner les enfants aux sports collectifs. « Les jaunes contre les verts », appelle Romain. Tous se placent sur le terrain. L'équipe sortante, elle, se met à l'ombre et va croquer les mirabelles encore vertes, malgré les interdictions de Louane, Louis et Axel, animateurs. D'autres lieux sont utilisés pour le sport : le terrain de pétanque, la piste cyclable et la cour de la maternelle. En dehors du sport, des activités plus calmes sont proposées comme des jeux de société ou de réflexion et stratégie. Un seul mot d'ordre, prendre plaisir à jouer ensemble. ■



Bien fatigués, ces enfants, après une bonne journée à jouer.



ACTUALITÉS DIVERSES



MEURTHE-ET-MOSELLE—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

France élévateur, 40 ans et deux nouvelles lignes de production

Leader européen de la nacelle élévatrice sur porteur, l'entreprise basée à Flavigny-sur-Moselle a fêté ses 40 ans ce jeudi. En inaugurant deux nouvelles lignes de production pour les plateformes Versalift et Ruthmann.

Un anniversaire est une belle opportunité de regarder dans le rétroviseur et vers l'avenir. » Directeur général de France élévateur, Charles Goffin a planté le décor ce jeudi au siège de la société à Flavigny-sur-Moselle.

Alors que l'entreprise spécialisée dans la nacelle élévatrice fêtait ses 40 ans en présence de clients et partenaires, le dirigeant, en poste depuis neuf ans, a pu mesurer le chemin parcouru par la société, qui a franchi un palier supplémentaire en 2022 quand elle a rejoint cette année-là le groupe américain Time Manufacturing.

Ce jeudi, le président du groupe, l'Américain Roman Rariy, avait d'ailleurs fait le dé-

placement en Meurthe-et-Moselle pour cet anniversaire aux côtés des dirigeants de Versalift et Ruthmann, qui font également partie de Time Manufacturing.

Des nacelles de 10 à 100 mètres

Une présence qui s'expliquait aussi par l'annonce faite à l'occasion de cet anniversaire. Alors que le site de Flavigny emploie 220 personnes environ, il va accueillir deux nouvelles lignes de production dédiées aux plateformes élévatrices Versalift et Ruthmann. Résultat ? L'usine de Flavigny sera la première en Europe à accueillir des unités de production des trois marques du groupe.

Capable de produire des nacelles de 10 mètres à 100 mètres avec des prix à partir de 40 000 euros jusqu'à plus du million d'euro, le groupe devrait mettre à profit cette nouvelle synergie pour voir encore plus haut. ■



France élévateur est le leader européen de la nacelle élévatrice sur porteur. L'entreprise fête ses quarante ans. Photo Cédric Jacquot

par A. g.

